

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[197_Lettres de Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot : 1847-1849](#)[Item](#)[Paris, le 30 novembre 1847, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot](#)

Paris, le 30 novembre 1847, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot

Auteurs : Jaÿr, Hippolyte-Paul (1802-1900)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les mots clés

[Clergé](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Ministère des Travaux publics \(France\)](#), [Portrait](#), [Présidence du Conseil](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1847-11-30

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote12, AN : 163 MI 42 AP 197 Papiers Guizot Bobine Opérateur 32

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Jaÿr, Hippolyte-Paul (1802-1900), Paris, le 30 novembre 1847, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot, 1847-11-30

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/9245>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 19/07/2025 Dernière modification le 04/09/2025

12

Ministère

des

Craque publique

Calme

du Ministère

Paris, le 30 9^{bre} 1871

Mon cher et honoré président

Avant de parler de la lettre
ci-jointe à notre collègue des Cultes,
j'ai voulu vous la communiquer.
faite, la moi renvoyer, je vous prie.

Il me semble qu'elle est
fort bonne et qu'on peut faire ce
que demande l'Evêque. Les sentiments
qu'il exprime sont d'ailleurs de vieille
date. Il les professait hautement
à Lyon, où j'ai été comme curé de
St-Jean.

C'est à vous

P. P. P.